

LES AVANTAGES ET LES INCONVENIENTS DE LA VIE EN MILIEU RURAL

Définitions de la ruralité

Le rural, ce n'est pas quelque chose de marginal, ou encore un simple résidu du passé. 162 communes wallonnes sur 262 sont considérées comme rurales. Interrogeons-nous tout d'abord sur les contours de la ruralité qui ne sont pas si évidents à cerner.

Le Conseil d'Administration de la Fondation Rurale de Wallonie recommandait – dans une motion adressée au Ministre de la ruralité fin 2002 - de donner priorité – pour certaines aides - aux petites communes rurales, c'est-à-dire aux communes rencontrant les trois critères suivants :

- une population inférieure ou égale à 10.000 habitants
- une densité de population inférieure ou égale à 150 habitants au km²
- un espace non bâti supérieur à 80%.

Nombre d'habitants, densité de population, et proportion de l'espace non bâti sont donc les trois éléments retenus par la Fondation Rurale de Wallonie pour dessiner les contours d'une commune rurale.

On trouve mentionnées sur le site de la Fondation rurale de Wallonie¹ d'autres définitions de la ruralité. Ainsi, on mentionne la nomenclature de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique² pour distinguer les territoires :

- essentiellement ruraux: les territoires dont plus de 50% de la population vit dans des communautés rurales (une communauté rurale a une densité de population de moins de 150 habitants/km²)
- relativement ruraux: les territoires dont 15 à 50% de la population vit dans des communautés rurales
- essentiellement urbains: les territoires dont moins de 15% de la population vit dans des communautés rurales.

¹ www.frw.be

² OCDE, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, 1994

Les critères de ruralité, décisifs lorsqu'il s'agit de préciser par exemple des conditions d'octroi de subsides au développement local dans des zones rurales, sont, on le constate, définis de façon quelque peu variable.

Nous nous sommes, au sein du mouvement, plutôt interrogées sur les représentations que l'on se fait de la ruralité. Quand on dit rural, on associe forêts, nature, vaches, fermettes, agriculteurs. Pour rassurantes qu'elles soient, ces représentations correspondent-elles vraiment aux réalités villageoises d'aujourd'hui ? Comme on le soulignait dans notre revue *Plein Soleil*³, le rural évolue. Quel statut a véritablement l'espace rural à l'heure de l'internet, dans un monde toujours plus marchand ?

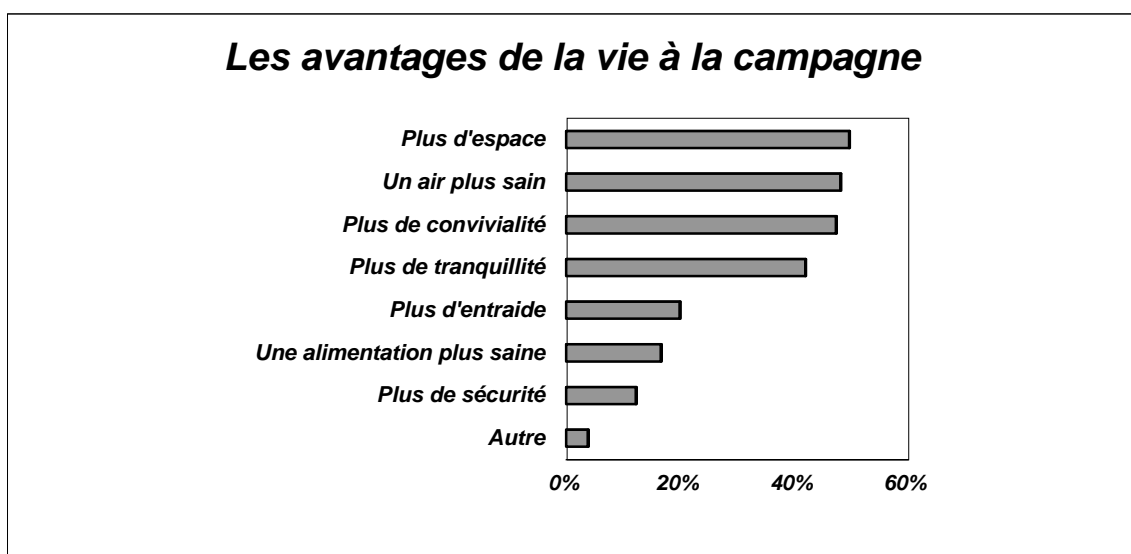
Il nous a paru utile d'interroger les femmes de notre mouvement d'éducation permanente en milieu rural pour mieux comprendre la perception qu'elles ont de leur cadre de vie.

L'enquête ACRF menée en 2004

Dans le cadre d'une enquête menée sur la mobilité des personnes en milieu rural, certaines questions concernaient le milieu de vie des répondantes qui, pour l'écrasante majorité, sont des rurales de souche. Ce questionnaire d'enquête a été distribué auprès de 660 femmes membres de 220 groupes locaux de l'ACRF, répartis sur l'ensemble du territoire wallon. Le choix a été fait de solliciter trois personnes par groupe local pour participer à l'enquête afin d'avoir une bonne représentativité géographique. Il s'agissait d'un questionnaire auto-administré. 391 questionnaires ont été complétés et renvoyés dans les délais fixés, ce qui représente un taux de réponse de 59 %. Compte tenu de ce taux de réponse, la marge d'erreur dans l'interprétation des résultats est de 4,9 %. Vu cependant l'homogénéité de l'échantillon (à la fois sur le plan du sexe, de l'âge, du niveau d'études, du statut socio-professionnel), cette marge d'erreur peut être réduite à 2,2 %.

Les avantages de la vie en milieu rural

Certaines questions portaient sur les avantages de la vie en milieu rural. L'avantage le plus souvent mis en avant est l'espace disponible.



n=390

³ « Le rural évolue » in *Plein Soleil*, Juin 2003, n°668

Selon la tranche d'âge, les avantages mentionnés diffèrent. Ainsi, l'avantage lié à l'espace disponible est très fréquemment cité par les plus jeunes (moins de 45 ans), et au fur et à mesure de l'avancée en âge, il l'est moins. Pour les 45-54 ans, la tranquillité et la convivialité sont surtout mises en avant. On retiendra que la sécurité et l'entraide sont présentées comme un avantage de la vie à la campagne surtout dans la tranche 65-74 ans. L'air sain et l'alimentation saine sont mentionnés comme avantage surtout par la tranche 75 ans et plus.

AVANTAGES CITES SELON LA CLASSE D'AGE

	- de 45 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Plus de tranquillité	39%	53%	38%	36%	50%
Plus d'espace	74%	48%	57%	42%	40%
Plus de convivialité	37%	53%	44%	51%	46%
Plus d'entraide	21%	20%	17%	25%	15%
Plus de sécurité	8%	9%	11%	16%	13%
Un air plus sain	47%	52%	45%	47%	53%
Une alimentation plus saine	11%	13%	13%	17%	28%
Autre	3%	8%	3%	2%	6%

Selon la taille du ménage, l'avantage relatif à l'espace est diversement apprécié : à mesure que la taille du ménage augmente, cet avantage est plus mis en évidence. L'entraide et la sécurité sont proportionnellement davantage mentionnées par les isolées, ce qui n'a rien de surprenant, tandis que la qualité de l'air et celle de l'alimentation sont proportionnellement davantage évoquées par les ménages de deux personnes.

AVANTAGES CITÉS SELON LA TAILLE DU MENAGE

	Isolée	Ménage de deux personnes	Ménage de trois personnes	Ménage de quatre personnes et plus
Plus de tranquillité	45%	38%	53%	40%
Plus d'espace	38%	48%	60%	68%
Plus de convivialité	44%	50%	51%	47%

Plus d'entraide	22%	22%	16%	14%
Plus de sécurité	17%	13%	14%	0%
Un air plus sain	48%	50%	42%	47%
Une alimentation plus saine	17%	19%	14%	9%
Autre	6%	3%	2%	4%

Lorsqu'on corrèle les avantages du milieu rural avec le niveau d'études, on s'aperçoit que l'espace disponible est proportionnellement davantage cité par les répondantes ayant un diplôme supérieur, tandis que la sécurité, la qualité de l'alimentation sont plutôt évoqués par les diplômées de l'enseignement primaire.

AVANTAGES CITÉS SELON LE NIVEAU D'ETUDES

	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur court ou long
Plus de tranquillité	51%	36%	51%	33%
Plus de convivialité	42%	50%	43%	53%
Plus d'entraide	20%	20%	17%	22%
Plus de sécurité	17%	12%	7%	11%
Un air plus sain	47%	54%	47%	41%
Une alimentation plus saine	22%	14%	15%	18%
Autre	4%	5%	2%	4%

En ce qui concerne la liaison entre les avantages évoqués et le lieu de résidence, ce sont les habitantes de la province de Luxembourg qui mentionnent proportionnellement le plus souvent la disponibilité de l'espace.

AVANTAGES CITES SELON LA PROVINCE D'APPARTENANCE

	Liège	Namur	Hainaut	Luxembourg
Plus de tranquillité	39%	50%	44%	35%
Plus d'espace	48%	50%	47%	54%
Plus de convivialité	55%	45%	32%	53%
Plus d'entraide	26%	20%	14%	19%
Plus de sécurité	15%	15%	9%	10%
Un air plus sain	49%	54%	43%	46%
Une alimentation plus saine	17%	17%	16%	17%

Les inconvénients de la vie en milieu rural

Certaines questions portaient sur les inconvénients de la vie en milieu rural. Plusieurs inconvénients pouvaient être mentionnés. L'absence ou la faiblesse des transports en commun est l'inconvénient cité en priorité par les répondantes (43,6 %). L'absence de commerces de proximité est citée par 35,1 % des répondantes et, dans une moindre mesure, le peu d'accessibilité des services administratifs est aussi mentionné par un tiers des répondantes (29,9 %).

Peu ou pas de moyens de transport en commun	43,6%
Absence de commerces de proximité	35,1%
Eloignement de tout	33,5%
Peu d'accessibilité des services administratifs	29,9%
Peu d'accessibilité des loisirs culturels et sportifs	26,8%
Peu d'accessibilité des lieux de travail	13,0%
Sentiment d'isolement	7,5%
Peu d'accessibilité des écoles	4,7%
Autre	1,8%

n = 385

INCONVÉNIENTS CITÉS SELON L'ÂGE

On peut constater que, selon la tranche d'âge, les inconvénients mis en avant diffèrent. Ainsi, l'absence ou la faiblesse des transports en commun est proportionnellement fortement évoquée par les femmes de moins de 45 ans. Les plus de 75 ans regrettent relativement plus l'absence de commerces et la relative inaccessibilité des services administratifs et, dans une moindre mesure, des loisirs culturels et sportifs. Le sentiment d'isolement est davantage mentionné, toutes proportions gardées, par la tranche 45-54 ans.

	- de 45 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +
Peu ou pas de moyens de transport en commun	60,5%	44,4%	38,7%	35,9%	49,3%
Absence de commerces de proximité	21,1%	33,3%	28,0%	41,0%	42,0%
Eloignement de tout	34,2%	34,9%	34,4%	34,2%	27,5%
Peu d'accessibilité des services administratifs	18,4%	27,0%	24,7%	33,3%	37,7%
Peu d'accessibilité des loisirs culturels et sportifs	23,7%	23,8%	26,9%	23,9%	36,2%
Peu d'accessibilité des lieux de travail	21,1%	31,7%	11,8%	7,7%	2,9%
Sentiment d'isolement	10,5%	14,3%	2,2%	6,0%	8,7%
Peu d'accessibilité des écoles	5,3%	14,3%	2,2%	2,6%	2,9%

INCONVENIENTS CITES SELON LE NIVEAU D'ETUDE

Selon le niveau d'études, la mention des inconvénients varie : l'absence de commerces de proximité et l'absence de services administratifs sont proportionnellement jugées plus problématiques par les diplômées du primaire. Les diplômées du supérieur accordent plus de poids à la faiblesse de l'offre de transports en commun et à l'accessibilité des loisirs culturels et sportifs.

	Primaire	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur court ou long
Peu ou pas de moyens de transport en commun	40,7%	32,8%	48,1%	57,6%
Absence de commerces de proximité	45,7%	34,3%	34,6%	27,1%
Eloignement de tout	35,8%	28,4%	39,5%	34,1%
Peu d'accessibilité des services administratifs	34,6%	39,6%	23,5%	15,3%
Peu d'accessibilité des loisirs culturels et sportifs	21,0%	22,4%	30,9%	34,1%
Peu d'accessibilité des lieux de travail	6,2%	14,9%	12,3%	17,6%
Sentiment d'isolement	9,9%	9,7%	6,2%	2,4%
Peu d'accessibilité des écoles	2,5%	5,2%	7,4%	3,5%

L'enquête française du magazine Pèlerin réalisée en 2004

Il est intéressant de comparer ces résultats avec une enquête réalisée par la Sofres par téléphone en décembre 2004 pour le magazine Pèlerin auprès d'un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

LES PRINCIPAUX ATOUTS DU MONDE RURAL

	Ensemble des Français		Habitants de communes de moins de 2.000 habitants	
	%	Rang	%	Rang
La qualité de l'environnement	59	1	63	1
Un rythme de vie agréable	51	2	57	2
Un coût de la vie plus bas qu'en ville	41	3	38	4
Les solidarités de voisinage	38	4	46	3
Un niveau de sécurité élevé	32	5	37	5
Les facilités pour trouver un logement	26	6	24	6
Sans opinion	2		1	

Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Il est significatif de constater que c'est également le cadre de vie qui est le plus mis en avant par les répondants.

Une autre question de l'enquête concernait les principaux handicaps du monde rural.

	Ensemble des Français		Habitants de communes de moins de 2.000 habitants	
	%	Rang	%	Rang
Insuffisance des moyens de transports collectifs	54	1	55	1
Manque de commerces de proximité	54	1	52	2
Difficultés pour trouver un emploi	51	3	49	4
Manque de services publics	50	4	51	3
Isolement	43	5	38	5
Vieillesse de la population	39	6	37	6
Manque de loisirs	33	7	30	7
Sans opinion	2		2	

Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Soulignons qu'à nouveau, c'est l'insuffisance de transports en commun qui est mise en avant dans cette enquête. Pour les Français, le manque de commerces de proximité est jugé tout aussi problématique.

Comment préserver la qualité de vie dans notre milieu rural ?

Pour préserver les avantages de notre vie en milieu villageois, les diverses initiatives de notre mouvement d'éducation permanente devraient viser trois objectifs :

- **Un objectif de cohésion sociale** : ce concept de cohésion sociale sert à identifier les « frontières » de la collectivité, à être attentif aux inclus, mais aussi aux marginaux et aux exclus et à réduire les inégalités économiques et sociales.
- **Un objectif de cohésion territoriale** : de plus en plus souvent associée à la cohésion sociale, la cohésion territoriale, comme objectif politique, peut contribuer à un développement harmonieux et équilibré en empêchant que des déséquilibres territoriaux ne voient le jour par la mise en place de politiques sectorielles efficaces qui ont un réel impact sur le territoire.
- **Un objectif de développement durable** : le développement durable est un développement qui dure, qui vise une amélioration des conditions de vie, avec vue sur le long terme, l'inverse donc du développement gaspilleur et inéquitable. Dans cette optique, il ne s'agit pas que la satisfaction de nos besoins de tous les jours se fasse au dépend de nos enfants et petits enfants, ainsi que de nos voisins.

Françoise WARRANT, chargée d'étude ACRF

